



COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint

des

Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds

sur le

transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2008-0010

10 octobre 2008

RAPPORT D'ETAPE PREPARE A L'INTENTION DU COMITE DU DEVELOPPEMENT SUR LES QUESTIONS FONDAMENTALES ET LES ACTIVITES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Les membres du Comité du développement trouveront ci-joint, en vue de leur réunion du 12 octobre 2008, un rapport d'étape sur les questions fondamentales et les activités du Groupe de la Banque mondiale depuis leur dernière réunion.

* * *

RAPPORT D'ÉTAPE PRÉPARÉ À L'INTENTION DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
SUR LES QUESTIONS FONDAMENTALES ET LES ACTIVITÉS
DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
RÉUNION DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT, 12 OCTOBRE 2008

I. Introduction

1. Depuis la réunion tenue en avril par le Comité, l'environnement économique mondial est devenu plus complexe et plus difficile : la croissance s'est ralentie, les troubles financiers se sont aggravés et les conditions macroéconomiques se sont dégradées. Ce tableau est très différent de l'environnement relativement stable qui existait il y a juste un an ou deux. L'envolée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie — et l'accélération de l'inflation qui s'en est suivie — présentent de graves défis pour l'action gouvernementale dans la plupart des pays, qui sont encore aggravés par le climat d'incertitude qui règne dans le monde entier alors que la crise financière perdure. Leur impact macroéconomique et leurs effets redistributifs, au départ limités dans les pays en développement, se sont nettement intensifiés et menacent de compromettre à moyen terme la croissance, la réduction de la pauvreté et les progrès accomplis en direction des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM).
2. Dans le même temps, l'incapacité des parties en présence à parvenir à un accord dans le cadre des négociations commerciales de Doha montre qu'il existe une importante opportunité de mener une action de politique internationale positive qui n'a pas encore été saisie. Et s'il est vrai que des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne le programme de financement du développement exposé à Monterrey — comme en témoignent le montant record de 41,6 milliards de dollars engagés au titre de la Quinzième reconstitution des ressources de l'IDA, la poursuite des progrès relatifs à l'allègement de la dette, et la récente adoption du Programme d'action d'Accra — des ressources supplémentaires doivent être mobilisées et utilisées efficacement dans le contexte d'un programme et d'un calendrier de réalisation des ODM de plus en plus pressant.
3. Il faudra mener une action résolue et coopérer sur une base multilatérale pour relever les défis immédiats de manière cohérente, éviter de prendre des mesures unilatérales qui seraient vouées à l'échec ou d'adopter des politiques de « chacun pour soi », et maintenir le cap sur les objectifs de développement à long terme convenus sur une base internationale. La communauté mondiale doit également donner suite aux engagements de Bali et s'entendre sur un ensemble viable d'actions, de politiques et d'appuis pour éviter les risques et atténuer les conséquences du changement climatique, et intégrer ces politiques et ces actions à celles qui sont nécessaires pour assurer une croissance et un développement harmonieux.
4. La présente note récapitule les dernières mesures prises par le Groupe de la Banque mondiale pour faire face à ces problèmes, ainsi que les activités portant sur d'autres points importants examinés par le Comité lors de réunions antérieures.

II. Impact du contexte économique actuel sur la réalisation des ODM

5. En 2008, la hausse sans précédent des cours des produits de base a déclenché une forte poussée inflationniste, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. La flambée des prix des produits alimentaires, des combustibles et des métaux a mis à très rude épreuve les dispositifs de protection sociale des pays en développement et suscité de vives préoccupations quant aux perspectives de l'offre à long terme. Si le ralentissement de la croissance économique et l'instabilité des marchés financiers ont contribué récemment à une baisse relative des cours des produits de base, qui avaient atteint des niveaux jamais égalés, on peut néanmoins s'attendre à ce que les prix demeurent élevés pendant encore un certain temps. Une période difficile et prolongée s'annonce. Elle sera marquée par un resserrement du crédit, un ralentissement de la croissance et une baisse de l'inflation (qui devrait cependant rester forte). Le risque de dégradation de la situation se fait de plus en plus menaçant, et la possibilité d'un ralentissement économique mondial plus brutal n'est pas à exclure. Si les conditions observées globalement dans le monde en développement sont aujourd'hui plus favorables qu'il y a 10 ans, les pays, à l'échelle individuelle, demeurent exposés et vulnérables aux chocs.
6. Selon les estimations du Groupe de la Banque mondiale, 100 millions de personnes risquent de sombrer dans la pauvreté en raison des flambées des prix des produits alimentaires survenues récemment, ce qui équivaut à un recul de sept ans dans la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) relatif à la lutte contre la pauvreté. La hausse des prix des produits alimentaires contribue par ailleurs à creuser les inégalités à l'intérieur même des pays, les populations pauvres des zones urbaines étant les plus durement touchées. L'envolée des prix met en danger les groupes les plus vulnérables, accroît le risque de malnutrition, y compris dans les pays à forte croissance, et freine la réalisation des objectifs de développement humain. Si les effets directs de la hausse des prix du pétrole sur les niveaux de pauvreté ne sont pas aussi patents, ils contribuent indirectement à l'augmentation des prix de nombreux produits, ce qui ne fait qu'accentuer les pressions sur les prix des denrées alimentaires. La hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie entraîne également de graves déséquilibres de la balance des paiements, notamment dans les pays importateurs d'énergie, et plus encore dans les pays, pour la plupart africains, dont les capacités d'importation sont limitées. Les pays qui subissent le contrecoup de la hausse des prix sur les termes de l'échange auront les plus grandes difficultés à s'adapter. Les petits États insulaires et les pays enclavés qui doivent faire face à des coûts de transport supérieurs à la moyenne sont particulièrement exposés, et la plupart des pays IDA subissent de plein fouet les effets de la crise. Dans nombre de cas, les pays pauvres, qui sont nécessairement plus exposés aux chocs alimentaires et pétroliers internationaux, ne disposent pas des capacités budgétaires et des moyens nécessaires pour faire face à de telles crises et aux pressions inflationnistes qui en résultent.
7. Les responsables politiques des pays en développement sont confrontés à des problèmes titanesques. Face au ralentissement de la croissance, les pouvoirs publics n'ont plus guère d'options. Pour parvenir à gérer les effets redistributifs des chocs liés à la hausse des cours des produits de base, juguler l'inflation et financer la crise (ou, dans le cas des exportateurs de produits de base, investir les recettes d'exportation), tout en préservant la solidité du système financier et la croissance économique à long terme, il leur faudra engager des

politiques déterminées et cohérentes. Tous ces problèmes de fond appellent des réponses nationales, qui seront néanmoins plus faciles à mettre en œuvre si la communauté internationale agit de manière coordonnée et solidaire. La Banque, en collaboration avec le FMI, appuie déjà un certain nombre d'activités nationales et mondiales pour venir en aide aux pays touchés, et diverses initiatives visant à renforcer la collaboration avec le FMI et l'OCDE et la cohérence des interventions sont en cours.

8. Dans ce contexte, le Groupe de la Banque mondiale, compte tenu de son statut d'institution de développement et de son mandat, est prêt à appuyer les politiques engagées par les pays en développement en mettant à leur disposition l'ensemble de ses moyens d'assistance financière, analytique, technique et consultative, en étroite coordination avec le FMI. La Banque intervient déjà dans plusieurs domaines et prévoit d'intensifier ses activités d'analyse et de diagnostic dans le secteur financier. Outre les besoins immédiats, on peut s'attendre à un fort accroissement des besoins en réformes à moyen terme, ce qui exigera notamment de fournir aux pays concernés des services de conseil sur les questions de nature réglementaire, en particulier dans les domaines suivants : renforcement des mécanismes de supervision fondée sur l'évaluation des risques, infrastructures financières, aide à l'élaboration de mécanismes de renégociation de la dette, aide d'urgence sous forme de liquidités, mesures visant à corriger les déficiences des institutions financières, protection des déposants et des investisseurs, coordination interinstitutions et restructuration des organismes de surveillance et de contrôle.
9. En réponse à la crise alimentaire qui sévit actuellement, la Banque mondiale a lancé un appel en faveur d'une *Nouvelle donne pour une politique alimentaire mondiale*, qui a été approuvé par le Comité au mois d'avril, et accueilli très favorablement par les partenaires du développement. La Banque travaille maintenant, en étroite collaboration avec les institutions des Nations Unies, à l'élaboration d'une stratégie commune de gestion de la crise alimentaire. Les enseignements tirés du Rapport sur le développement dans le monde 2008 sur l'agriculture au service du développement mettent en évidence la nécessité d'un engagement renouvelé, de la part du Groupe de la Banque mondiale dans son ensemble, de ses partenaires et des clients, en faveur d'un accroissement de la productivité agricole, en particulier en Afrique sub-saharienne. L'objectif est de permettre aux populations pauvres de bénéficier d'un accès rapide à une nourriture suffisante afin de pouvoir mener une vie saine et productive. Les interventions de la Banque s'articulent autour de quatre axes principaux.
 - *Services de conseil sur l'action à mener et dialogues avec les pays membres.* Les services de la Banque participent actuellement dans 40 pays à des consultations sur les solutions à mettre en œuvre pour faire face à la crise, et évaluent les incidences de la flambée des prix sur la sécurité alimentaire et les échanges à l'échelle régionale. En collaboration avec d'autres organisations et institutions, la Banque tente également d'apporter une réponse à la grave pénurie de connaissances relevée dans certains domaines : marchés alimentaires mondiaux ; amélioration de la gestion des réserves alimentaires à des fins humanitaires ; impact de la crise sur la pauvreté, la distribution de vivres et l'état nutritionnel des populations ; incidences et solutions budgétaires et macroéconomiques ; impact sur le commerce et mesures correctives à l'échelle nationale et mondiale ; mesures visant à faciliter les interventions axées sur les approvisionnements agricoles ; élargissement des dispositifs de protection sociale pour atténuer l'impact social de la crise.

- *Soutien financier accéléré en réponse aux besoins à court et à moyen terme.* En mai, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale (GFRP). Le GFRP est doté d'1,2 milliard de dollars et a pour objectif de fournir des conseils techniques aux pays touchés par la crise alimentaire. Le programme définit un cadre d'action global qui s'inscrit en complément des interventions d'urgence à court terme du PAM et d'autres bailleurs de fonds. Il permet aux pays bénéficiaires d'obtenir, par le biais de procédures accélérées, des dons de fonds fiduciaires (y compris des dons financés à hauteur de 200 millions de dollars par la Banque mondiale sur son propre revenu), des crédits de l'IDA et des prêts de la BIRD répondant aux besoins à court et à moyen terme liés à la crise alimentaire. À ce jour, la Banque a déjà investi dans le cadre du GFRP 851 millions de dollars prélevés sur ses propres ressources, à l'appui de projets déjà approuvés par le Conseil ou en instance, dont 200 millions provenant du Fonds fiduciaire d'intervention en réponse à la crise des prix alimentaires et financés à partir du Compte de surplus de la BIRD, 451 millions versés par l'IDA et 200 millions par la BIRD. Le Fonds fiduciaire d'intervention en réponse à la crise des prix alimentaires a déjà servi à financer ou à préparer des projets en faveur de 27 pays, dont 17 pays africains. Le plafond de financement du GFRP, fixé à 1,2 milliard de dollars, sera probablement atteint avant le premier anniversaire du Programme, en mai 2009.
 - *Appui financier accru en vue de l'élimination des goulots d'étranglement structurels dans la chaîne d'approvisionnement.* Le Groupe de la Banque mondiale s'emploie également à aider les pays à tirer parti des possibilités de développement qu'offre la hausse des prix des produits alimentaires : la BIRD, l'IDA et la SFI ont pris l'engagement de porter le montant global de leurs prêts en faveur de l'alimentation et de l'agriculture à 6 milliards de dollars l'année prochaine. Ces fonds serviront à financer des projets de soutien à la production (aide aux petits exploitants agricoles dans les domaines de l'irrigation, des engrais et de la diversification des cultures), le développement du secteur agroalimentaire, la mise en place de chaînes d'approvisionnement et la création de dispositifs de protection sociale destinés aux populations pauvres. En 2008, la SFI a investi plus d'1,3 milliard de dollars dans l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement du secteur agroalimentaire afin de stimuler la production agricole, d'injecter davantage de liquidités dans les chaînes d'approvisionnement, d'améliorer la logistique et la distribution et de faciliter l'accès des petits producteurs au crédit.
 - *Produits d'assurance du secteur financier et stratégies de gestion des risques.* Depuis juin 2008, la BIRD et l'IDA proposent des assurances indicelles pour aider leurs clients à transférer les risques financiers liés à des événements climatiques extrêmes. La Banque appuie également l'intégration de stratégies nationales de gestion des risques agricoles aux nouvelles opérations menées dans plusieurs pays, et la SFI prévoit d'aider les petits agriculteurs des pays en développement à souscrire des assurances couvrant leurs récoltes et leur bétail.
10. Dans le droit fil des propositions évoquées lors de la conférence sur l'énergie, tenue à Djeddah en juin 2008, la Banque a commencé à travailler à la préparation d'une Initiative pour l'accès des pauvres à l'énergie (EFPI). L'objectif est de venir en aide aux ménages les plus pauvres et les plus durement touchés par la hausse des prix des combustibles, en s'attaquant aux facteurs qui les rendent vulnérables à la hausse et à l'instabilité des cours. La première composante de cette initiative devrait permettre à la Banque d'intervenir rapidement à l'appui des dispositifs de protection sociale mis en place dans les pays les plus

sévèrement touchée par la crise, et d'atténuer l'impact de la flambée des prix des combustibles sur les budgets des ménages les plus pauvres, de manière à prévenir une érosion irréversible du capital, notamment humain, des ménages. Dans le cadre de la seconde composante, la Banque, en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds, s'emploiera à mobiliser des cofinancements ou des financements parallèles aux fins de projets énergétiques visant à réduire la vulnérabilité à long terme des pays face à la hausse et à l'instabilité des prix du carburant.

III. Une croissance économique durable, plus forte et plus solidaire

11. **Croissance économique et progrès social.** Une croissance économique durable, plus forte et plus solidaire est essentielle tant pour amortir les effets de ces crises que pour atteindre les ODM. Pour bon nombre de pays en développement, le but sera de maintenir le cap des politiques macroéconomiques et structurelles qui ont conduit à la croissance et à la stabilité ces dernières années. Pour d'autres, il s'agira de suivre l'exemple de ceux qui obtiennent des résultats. Et pour la communauté des acteurs du développement, il faudra apporter le soutien international voulu, sous diverses formes : aide, allègement de dette, appui au renforcement des capacités et de la sécurité, investissements et débouchés commerciaux. De ce point de vue, la conférence sur le financement du développement prévue à Doha dans le courant de l'année donne l'occasion d'examiner le chemin parcouru et de réitérer l'engagement en faveur du cadre de responsabilité partagée dans un contexte mondial plus difficile et en pleine mutation.
12. **Commerce.** Mener à bien le cycle de négociations de Doha aurait pour effet de favoriser une croissance plus durable et plus solidaire. Un aboutissement de ce cycle enverrait également un signal fort de confiance dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale, de contraction des échanges internationaux et d'intensification de la crise financière sur les grands marchés. Au regard du travail technique solide accompli ces dernières années, un tel aboutissement est à portée de main, et laisser passer cette occasion serait préjudiciable aux pays en développement — et à l'économie mondiale. Mais il est également important d'aider les pays en développement à tirer parti des opportunités commerciales existant au niveau mondial. Le Groupe de la Banque mondiale renforce ses programmes d'aide à la facilitation des échanges, qui consistent à appuyer les programmes nationaux de promotion des échanges et de la compétitivité, améliorer les infrastructures, telles que les ports et les routes qui relient les producteurs aux marchés, promouvoir l'accès aux moyens de financement du commerce, accompagner les réformes visant à faciliter les échanges pour réduire les coûts liés au transport et au soutien logistique, mener des activités de formation et de renforcement des capacités, notamment pour aider les exportateurs à se conformer aux normes internationales, et développer les connaissances et la recherche pour nourrir la réflexion sur les politiques commerciales. Il faut absolument poursuivre sur la lancée du programme mondial d'aide à la facilitation des échanges si l'on veut que les entreprises et les agriculteurs des pays en développement profitent des opportunités commerciales.
13. **Dette.** Il ressort d'un récent rapport conjoint de la Banque mondiale et du FMI (*Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative (MDRI)— Status of Implementation 2008*) que plus des trois quarts des pays admissibles à bénéficier d'un allègement de dette (33 sur 41) ont franchi le point de décision et rempli les conditions pour recevoir l'aide au titre de l'Initiative PPTE. Parmi ces pays, 23 ont atteint le point d'achèvement et ont été admis à bénéficier d'un allègement irrévocable de leur dette dans le

cadre de l'Initiative PPTE et de l'IADM. Le montant total de l'aide engagée à l'appui des 33 pays ayant atteint le point de décision de l'Initiative PPTE s'élève à 117 milliards de dollars (en valeur nominale), dont 49 milliards de dollars au titre de l'IADM. Si l'on tient compte des allègements hors Initiative PPTE et IADM, la charge de la dette de ces pays devrait diminuer d'environ 90 %.

14. Malgré cet acquis, un certain nombre d'obstacles restent à franchir pour que les pays tirent pleinement parti de l'allègement de leur dette et pour que ces initiatives soient financées intégralement au cours des années à venir. Le réaménagement récent du Fonds de désendettement des pays exclusivement IDA devrait encourager la participation de nouveaux créanciers à l'Initiative PPTE. Bien que ce mécanisme et l'IADM aient permis d'alléger sensiblement le fardeau de la dette de plusieurs pays PPTE, le maintien de la dette à un niveau soutenable au-delà du point d'achèvement demeure un sujet d'inquiétude. La soutenabilité de la dette des pays ayant dépassé le point d'achèvement reste fragile face aux chocs extérieurs et à l'évolution des nouvelles conditions de financement, et le surendettement n'est un risque faible que pour environ 40 % d'entre eux. Ces pays doivent donc appliquer une politique d'endettement solide et renforcer leur capacité à gérer leur dette publique pour la rendre durablement soutenable, des aspects sur lesquels la Banque et le FMI redoublent d'effort, au profit de leurs pays membres à faible revenu.
15. **Développement du secteur privé.** Un secteur privé dynamique et compétitif est un rouage essentiel d'une croissance solidaire. Dans de nombreux pays, les entreprises privées créent des emplois pour les pauvres et contribuent de façon déterminante à la fourniture des équipements collectifs et des services sociaux de base qui profitent aux ménages à faible revenu. L'essor du secteur privé est tributaire de facteurs, tels que la stabilité macroéconomique, la bonne orientation du cadre réglementaire, le faible coût de l'activité économique, l'accès à un large éventail de services financiers et l'efficacité des infrastructures. Le dernier rapport *Doing Business* montre que 113 économies ont entrepris des réformes visant à réduire le coût des transactions, plus particulièrement au niveau de la création des entreprises. Le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à améliorer le cadre d'activité économique, exploitant de plus en plus les synergies entre ses propres institutions — à titre d'exemple, l'IFC et l'IDA unissent leurs efforts pour promouvoir les investissements du secteur privé, notamment en Afrique subsaharienne — et avec ses partenaires. Durant l'exercice 08, plus de 40 % des projets de l'IFC se trouvaient dans des pays pouvant emprunter à l'IDA. La place faite aux infrastructures, aux approches régionales et aux partenariats public-privé ne cessant de croître, une approche stratégique intégrant plus étroitement toutes les institutions du Groupe de la Banque mondiale est nécessaire. Pour cela, il faudra expérimenter de nouvelles formes stratégiques d'aide conjointe entre l'IFC et l'IDA, harmoniser les procédures et les politiques entre ces institutions pour minimiser les coûts de transaction, et exploiter les possibilités de meilleure mobilisation des moyens qu'offrent des instruments, tels que les aides à objectifs de résultat et les instruments de garantie.
16. **Aide au développement.** Si nous voulons que de nombreux pays pauvres continuent à progresser sur la voie de la réalisation des ODM, il sera également indispensable d'accroître le volume et l'efficacité de l'aide. Par son ampleur, la tâche à accomplir pour atteindre les ODM reste redoutable. Les pays étant aujourd'hui confrontés à de nouveaux problèmes, le contexte de l'effort de réduction de la pauvreté est devenu plus difficile. Forte de la solide reconstitution de ses ressources, l'IDA peut apporter une contribution sans précédent à cet

effort. Mais cela ne suffira pas. L'aide bilatérale doit aussi augmenter. Les apports des nouveaux donateurs et de ceux qui le deviendront sont certes les bienvenus, mais il est important que tous les bailleurs d'aide honorent l'engagement qu'ils ont pris de multiplier leur aide par deux, et de doubler leurs contributions à l'Afrique, d'ici 2010. Mais les mesures visant à rendre l'aide plus efficace sont aussi importantes que celles qui tendent à en accroître le volume. Le Déclaration de Paris (2005) énonce bien les principes fondamentaux à appliquer pour gagner en efficacité, mais sa mise en œuvre reste inégale. Le Programme d'action d'Accra, entériné par 130 pays et 40 institutions en septembre 2008, doit aider à progresser plus vite et de façon plus soutenue pour concrétiser, d'ici 2010, les engagements pris à Paris. Le Programme prévoit des mesures visant à réduire la fragmentation de l'aide et à la rendre plus prévisible, à mieux répartir les tâches entre les organismes de promotion du développement, à renforcer l'appropriation du processus par les pays, à aligner la coopération technique sur leurs priorités, et à s'appuyer davantage sur des systèmes nationaux renforcés. En outre, la Forum d'Accra a préparé le terrain à une collaboration plus efficace avec les bailleurs d'aide au développement non traditionnels et les fonds des programmes mondiaux intervenant au niveau des pays. La Banque mondiale adhère pleinement aux objectifs de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra. Au cours des prochaines années, nous nous attacherons à traduire cet engagement dans les faits au niveau national.

17. **Améliorer la gouvernance et la gestion des ressources naturelles.** Le rapport d'activité sur la gouvernance et la lutte contre la corruption (à paraître à la mi-octobre 2008) montre que ces questions sont prises en compte de plus en plus activement et systématiquement au niveau des pays, des projets et du globe. Ainsi, quelque 27 pays ont à ce jour adopté une stratégie nationale de promotion de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Au niveau des projets, le Groupe de la Banque mondiale fait une place de plus en plus large aux diagnostics en amont et à la « conception intelligente » des opérations, et renforce les systèmes nationaux « cruciaux » de gestion publique, de passation des marchés et d'éthique de responsabilité. À l'échelle mondiale, l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR), lancée en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), porte ses premiers fruits. Au Bangladesh et en Indonésie, par exemple, la StAR a facilité la constitution d'équipes nationales de recouvrement des avoirs, qui suivent les cas de détournement. Au total, 16 pays ont participé à des sessions de formation organisées à l'échelle régionale et nationale pour renforcer les capacités des autorités nationales et — aspect tout aussi important — pour créer le climat de confiance mutuelle nécessaire au recouvrement des avoirs au plan international. Par ailleurs, l'Initiative renforcée pour la transparence des industries extractives (EITI++) se développe rapidement pour renforcer la capacité des pays à gérer la flambée des cours des matières premières et à consacrer les recettes croissantes qui en découlent à la lutte contre la pauvreté et la faim.
18. Au sein du Groupe de la Banque mondiale, les recommandations du rapport Volcker sont actuellement mises en œuvre ; elles aideront à définir des normes plus élevées d'intégrité et de performance. Ces dispositions permettront d'améliorer la transparence et la prévention, de mieux préciser les responsabilités et de renforcer le suivi des cas de fraude et de corruption lorsqu'ils sont découverts. Un an après l'achèvement du rapport Volcker, la mise en œuvre de toutes les recommandations a progressé. Entre autres mesures clés prises, on peut citer : la récente nomination de quatre membres éminents d'un Conseil consultatif indépendant (IAB) chargé de garantir l'indépendance du Service de déontologie institutionnelle (INT) et de le rendre plus comptable de ses actes, de conseiller le Président, le Comité d'audit et la Vice-

présidence INT du Groupe de la Banque mondiale ; la nomination du premier vice-président INT et la création d'une cellule des services de prévention au sein de cette vice-présidence pour aider à intégrer systématiquement les enseignements tirés des enquêtes du Service de déontologie institutionnelle aux opérations de la Banque et intervenir en amont des activités pour aider les équipes chargées des projets à réduire les risques.

19. Plan d'action pour la parité hommes-femmes. Depuis son lancement à la fin de l'exercice 07, le plan d'action du Groupe de la Banque mondiale pour la parité hommes-femmes sur le thème « égalité des sexes, un atout pour l'économie » a mobilisé d'importantes ressources, fournies par la Banque elle-même et par 12 bailleurs de fonds. Au mois de septembre 2008, les contributions annoncées s'élevaient à 54 millions de dollars. Au total, 110 projets visant à améliorer l'accès des femmes à la propriété foncière, à l'agriculture, à l'emploi, aux marchés financiers et aux services d'infrastructure ont été financés dans 56 pays, la plupart du temps par voie d'appels à propositions. En avril 2008, le Président de la Banque a annoncé six nouveaux engagements dans le domaine de la parité des sexes, promettant notamment d'injecter au moins 100 millions de dollars au moyen de nouvelles lignes de crédit à l'appui des femmes entrepreneurs avant 2012, d'accroître sensiblement d'ici 2010 le nombre d'interventions qui profitent aux femmes dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, et de lancer une initiative public-privé visant à accroître les opportunités économiques pour les adolescentes et les jeunes femmes dans les pays à faible revenu et les États sortant d'un conflit. Le premier projet financé dans le cadre de l'Initiative de promotion des adolescentes a été lancé en 2008 au Libéria en collaboration avec le Gouvernement libérien et la Fondation Nike. Il sera suivi d'autres interventions dans au moins cinq pays, principalement en Afrique subsaharienne. L'Initiative de promotion des adolescentes a été conçue pour faciliter la transition entre les études et l'emploi salarié, proposant une formation qualifiante en fonction des besoins et incitant les formateurs à trouver un emploi aux stagiaires. La cérémonie de lancement de cette initiative aura lieu le 10 octobre 2008.

IV. Renforcement de la contribution du Groupe de la Banque mondiale : Les orientations stratégiques

20. Résultats pour 2007-08. Les engagements du Groupe de la Banque mondiale ont augmenté durant l'exercice 08 de 11 % pour atteindre 38,2 milliards de dollars au titre de 694 projets, ce qui représente une augmentation de 3,9 milliards de dollars par rapport à l'exercice 07. Les engagements de la BIRD se sont chiffrés au total à 13,5 milliards de dollars au titre de 99 opérations, soit 12,8 milliards de dollars de plus que pour l'exercice précédent, tandis que les engagements de l'IDA se sont établis à 11,2 milliards de dollars au titre de 199 projets. Les financements de l'IFC à l'appui du développement du secteur privé ont augmenté de 34 % pour atteindre 16,2 milliards de dollars ; sur ce montant, 4,8 milliards de dollars ont été mobilisés dans le cadre de syndication de prêts et de financements structurés. Enfin, la MIGA a célébré son 20^e anniversaire en affichant des résultats exceptionnels : le montant de ses garanties a atteint 2,1 milliards de dollars, soit 50 % de plus que l'exercice précédent. En mars, les administrateurs ont approuvé un cadre stratégique de gestion du capital qui a, depuis, été mis au point et entériné par un groupe consultatif informel d'experts extérieurs. La Banque a organisé plusieurs réunions de réflexion et tenu des consultations avec les administrateurs en septembre dans le but d'obtenir des directives préliminaires sur les

possibilités d'utiliser le capital de l'institution de nouvelles manières sans pour autant compromettre la capacité de génération de revenus de la BIRD.

21. **Orientations stratégiques du Groupe de la Banque mondiale.** Lors de ses deux réunions précédentes, le Comité a examiné une conception de la contribution du Groupe de la Banque mondiale à une mondialisation solidaire et durable suivant des orientations stratégiques couvrant six thèmes :
- Aider à éliminer la pauvreté et à encourager une croissance durable dans les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique.
 - Répondre aux problèmes particuliers qui se posent au pays sortant d'un conflit où s'efforçant d'éviter l'effondrement de leur appareil d'État.
 - Proposer un éventail compétitif de solution de développement et de services personnalisés aux pays à revenu intermédiaire.
 - Jouer un rôle plus actif au niveau des biens publics régionaux et mondiaux.
 - Appuyer le développement et la promotion des opportunités dans le monde arabe.
 - Élargir le rôle de l'organisation dans la gestion d'un savoir mondial et l'acquisition de connaissances.
22. Ces orientations stratégiques ont un impact visible sur le Groupe de la Banque mondiale, qui se manifeste par la poursuite d'innovations, une plus grande capacité d'adaptation et des synergies entre ses institutions. Les défis de développement qui se poseront à l'avenir, ainsi que l'expérience récente face un environnement économique en rapide mutation confirment la nécessité de faire du Groupe de la Banque une organisation plus souple, qui exploite mieux les synergies entre ses différentes composantes, innove, travaille en réseau et est à l'écoute de ses clients. Cela signifie que le Groupe de la Banque devra, au-delà de ses opérations de financement, aider à renforcer les marchés et les institutions aux niveaux national, régional et mondial ; il lui faudra aussi faire preuve de plus de souplesse dans ses transactions et mener une action d'envergure tout en étant solidement implanté au niveau local.
23. ***Favoriser la croissance et la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres, en particulier en Afrique.*** Les sections précédentes ont décrit la riposte de la Banque aux hausses des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que les mesures que les pays et la communauté internationale peuvent prendre pour soutenir la croissance à moyen et long terme. À ce jour, un appui d'urgence a été approuvé ou est en préparation pour quelque 28 pays d'Afrique et d'autres régions. Pour accélérer ces efforts, et étant donné le net sous-investissement dans les services et les biens publics qui peuvent promouvoir la croissance agricole en Afrique, comme l'explique le Rapport sur le développement dans le monde 2008 intitulé « L'agriculture au service du développement », la Banque mondiale s'est engagée à accroître l'échelle des ressources pouvant financer des investissements agricoles en Afrique subsaharienne et en porter le montant moyen annuel de 450 millions de dollars pour la période 2005-07 à 800 millions de dollars pour l'exercice 09 et à un milliard de dollars à partir de l'exercice 10. Cet accroissement s'inscrit dans le droit-fil du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du NEPAD.
24. Le montant record de la Quinzième reconstitution des ressources de l'IDA assure une base exceptionnellement solide aux efforts déployés pour élargir l'appui de la Banque aux pays pauvres, et le programme d'action d'Accra fournira les orientations nécessaires à un renforcement de l'adhésion nationale et de l'obligation de rendre compte des résultats. Le

Groupe de la Banque mondiale a accru son appui aux pays africains désireux de faire fond sur les accomplissements des dernières années, par exemple en les aidant à améliorer la gestion de leur secteur des ressources naturelles et à accroître leur appui à l'agriculture. Outre l'assistance qu'elle fournit au niveau national, l'organisation intensifie son appui aux projets régionaux pour promouvoir une amélioration des échanges, des infrastructures et des réseaux électriques. Le réseau d'interconnexion de l'énergie électrique entre le Malawi et le Mozambique, les opérations axées sur les échanges et la facilitation des transports en Afrique centrale, et les réseaux de transport d'électricité assurant l'interconnexion de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud ne sont que quelques exemples de ces efforts. Étant donné l'importance accordée à l'intégration régionale, il est aussi nécessaire de forger des partenariats publics-privés et d'accroître les synergies entre l'IDA et l'IFC. Durant l'exercice 08, le montant total des engagements envers des pays d'Afrique subsaharienne — région prioritaire pour le Groupe de la Banque mondiale — s'est établi à 7,3 millions de dollars : 5,7 milliards de dollars de l'IDA, soit un peu plus de 50 % du montant total des engagements de l'Association, 1,4 milliard de dollars de l'IFC, 218 millions de dollars sous forme de garanties de la MIGA au titre de projets dans la région et 30 millions de dollars de la BIRD. La région Afrique bénéficie de juste un peu plus de la moitié du total des engagements de l'IDA, et l'IFC a porté le nombre de pays africains dans lesquels elle poursuit des transactions de 17 à 25.

25. *Pays au contexte fragile et touchés par un conflit.* L'intensification des opérations du Groupe de la Banque mondiale dans les États fragiles repousse les limites de ce qu'il est possible de faire pour remédier aux carences et promouvoir une relance rapide, poursuivre des opérations de secours d'urgence, coordonner avec les partenaires et mieux comprendre les liens inextricables entre sécurité, gouvernance et développement. Le soutien accru aux États fragiles dans le cadre d'IDA-15 a largement contribué à ces efforts. Globalement, les engagements envers des pays dans la situation est fragile ou qui sortent d'un conflit durant l'exercice 08 ont dépassé 3 milliards de dollars, et visent, notamment, la fourniture d'une assistance à l'Afghanistan, au Cambodge, au Kosovo, au Timor, au Togo, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à la Cisjordanie et Gaza et aux Îles Salomon. Par ailleurs, l'Afghanistan, la Guinée-Bissau, le Libéria, Haïti, la République centrafricaine, la Sierra Leone, le Soudan et le Tadjikistan ont tous pu rapidement bénéficier d'une aide du Fonds fiduciaire d'intervention en réponse à la crise des prix alimentaires. Le plus important, pour les États fragiles, en particulier ceux qui sortent d'un conflit, est de pouvoir collaborer efficacement et de manière non bureaucratique avec des partenaires. Un important pas a été franchi récemment avec la conclusion, par l'ONU et la Banque mondiale, d'un accord sur les principes fiduciaires auquel participent 12 institutions des Nations Unies. Le Groupe de la Banque mondiale a aussi entrepris de déployer des efforts pour améliorer les compétences, les incitations au personnel et le processus de décentralisation.

26. *Coopération avec les pays à revenu intermédiaire.* En ce qui concerne les pays à revenu intermédiaire, le Groupe de la Banque mondiale continue d'adapter ses procédures opérationnelles pour pouvoir réagir plus rapidement, avec plus de souplesse et de manière novatrice, en mettant en œuvre la stratégie examinée par le Comité il y a un an. Les progrès s'accélérent grâce, en partie, aux décisions prises antérieurement en ce qui concerne le prix des prêts, la structure de l'option de tirage différé et l'allongement de l'échéance des prêts de la BIRD. Un nouveau modèle d'intervention est mis à l'essai dans les grands pays à revenu intermédiaire comme le Brésil et le Mexique, qui donne suffisamment de souplesse pour

réaliser des ajustements « juste à temps » lorsque les besoins évoluent rapidement. La région Afrique a formulé la première stratégie pour ses neuf pays à revenu intermédiaire, qui exploite toute la gamme des services offerts par les différentes institutions du Groupe de la Banque. Ces efforts commencent à porter leurs fruits. Au-delà des financements et les connaissances qu'il leur apporte, le Groupe de la Banque mondiale travaille avec ces pays considérant que, en tant que parties prenantes responsables, ils doivent jouer un rôle de plus en plus important sur la scène mondiale dans des domaines tels que le changement climatique, la sécurité énergétique, le commerce ou la production de denrées alimentaires.

27. Durant l'année qui vient de s'écouler, le Groupe de la Banque mondiale a mis en place un certain nombre de programmes qui témoignent de l'évolution de son rôle qui est passé de principalement celui de prêteur à celui de fournisseur de programmes financiers adaptés pour promouvoir le développement ; les clients ont réagi en générant une forte demande de services financiers adaptés. Le Programme de services de conseil et de gestion des réserves (RAMP) fournit des services de renforcement des capacités de gestion des portefeuilles à 35 banques centrales, fonds souverain et caisses de pension nationales répartis entre toutes les régions du monde et perçoit à ce titre une rémunération qui lui permet de recouvrer l'intégralité de ses coûts. Différents produits axés sur les risques catastrophiques (option de tirage différé et produits dérivés climatiques) ont été approuvés par les administrateurs. D'importants efforts de collaboration entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale ont également permis d'accroître le nombre d'opérations infranationales, notamment en Russie, en Colombie, au Maroc, aux Philippines, au Pérou, au Brésil, en Argentine, en Turquie et en Inde. Enfin, des innovations issues des travaux menés avec les pays à revenu intermédiaire, telles que des produits dérivés, GEMLOC, où un nouveau Mécanisme de partage des connaissances Sud-Sud, commencent à procurer des avantages également aux pays à faible revenu.

28. **Biens publics régionaux et mondiaux.** Les interventions concernant les biens publics mondiaux sont en train de devenir un élément moteur des opérations du Groupe de la Banque mondiale à long terme. Parce que le Groupe a une envergure mondiale mais est aussi présent dans les pays, il peut mener une action constructive et promouvoir de manière crédible la question des biens publics mondiaux en intégrant les perspectives nationales et mondiales. Le Groupe de la Banque continue de fournir son appui et d'imprimer une direction aux négociations mondiales concernant les échanges, la santé et les finances, et a largement contribué, dans le cadre du système international, à l'inscription du changement climatique au programme de développement. Qu'il s'agisse de mener une action de promotion et de recherche pour appuyer le système commercial multilatéral, des stratégies nationales et des accords commerciaux régionaux, ou encore de lancer la base des données *People's IDA*, qui fournira des informations sur le coût et la rapidité des transferts de fonds de l'étranger pour 124 couloirs, de créer des fonds d'investissement climatique ou de mettre au point des opérations pilotes dans le cadre du Mécanisme de garantie de marché pour les vaccins dans le domaine de la santé, l'envergure de ses interventions sous forme d'analyse, de conception et de fourniture de biens publics mondiaux et régionaux s'accroît. Dans le même temps, ces domaines sont autant de défis que l'organisation devra relever à l'avenir pour pouvoir concilier les priorités d'envergure nationale et les intérêts mondiaux.

29. *Cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement et le changement climatique.* Le Comité examinera durant sa réunion le nouveau document intitulé « Développement et changement climatique : cadre stratégique pour le Groupe de la Banque mondiale » qui guidera les travaux du Groupe en ce domaine au cours des trois prochaines années. Le Groupe de la Banque mondiale a sensiblement élargi la portée de ses travaux sur les liens entre le développement et le changement climatique, en portant une attention accrue à la nécessité pour les pays en développement de s'adapter aux risques climatiques. Le lancement de deux nouveaux mécanismes, le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions dues à la déforestation et le Fonds carbone de partenariat, a été approuvé par les administrateurs. La création d'un portefeuille de fonds d'investissements climatiques pour financer des projets et des programmes nationaux procurant des avantages au plan de l'atténuation et de l'adaptation, a encore renforcé la capacité de l'organisation à fournir un appui à ses clients pour répondre à leurs besoins et à mener des actions dans le contexte de leur stratégie de développement durable. Le 26 septembre 2008, 10 pays membres ont engagé un montant de 6,1 milliard de dollars en faveur des deux fonds climatiques. Ces derniers, qui sont des instruments provisoires assortis de clauses de caducité automatique précises et qui ont été approuvés par les administrateurs en juillet, permettent au Groupe de la Banque mondiale et à d'autres banques de développement multilatérales ainsi qu'à des pays en développement et à des pays donateurs, d'appuyer les efforts déployés par les pays en développement pour faire face dès maintenant au changement climatique. L'IFC a signé ses premiers accords de Garantie de cession de crédits de réduction des émissions de carbone, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, qui portent au total sur 1,7 million de crédits carbone. La Banque a lancé la préparation du Rapport sur le développement dans le monde 2010 sur le changement climatique.
30. *Accroissement des opportunités dans le monde arabe.* Au cours des cinq dernières années, la croissance dans le monde arabe s'est effectuée à un taux moyen de 5 % par an, qui est le plus élevé depuis les années 70. Si ce résultat tient en partie aux recettes pétrolières, il est imputable dans une mesure encore plus importante à des réformes intérieures qui créent de plus amples opportunités de participer à l'activité économique mondiale et d'en tirer profit. Par exemple, l'Égypte est classée dans les 10 principaux pays réformateurs dans trois des quatre derniers rapports *Doing Business*, et de nombreux autres pays arabes procèdent à de vastes réformes économiques (Arabie Saoudite, Maroc, Tunisie, Jordanie) qui ont des implications directes pour la croissance et le développement. En renforçant la coordination entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale ainsi qu'avec les institutions arabes et d'autres partenaires de développement, l'Initiative en faveur du monde arabe vise à renforcer le développement et les opportunités dans le monde arabe en promouvant l'intégration de la région dans l'économie mondiale, en élargissant les opportunités de coopération Sud-Sud et en accélérant la croissance, en créant de meilleurs emplois, en réduisant les disparités, en accroissant l'intégration sociale et en gérant mieux les ressources naturelles dans cette région. Sur la base des travaux entrepris, le montant total des engagements du Groupe de la Banque mondiale au profit du monde arabe est passé d'environ un milliard de dollars pour l'exercice 02 à plus de 3 milliards pour l'exercice 08 (les financements IDA/BIRD ont triplé pour passer de 600 millions de dollars à 1,8 milliard de dollars). Dans le cadre du Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale (GFRP), le Groupe de la Banque mondiale a déjà fourni un appui au Yémen et à Djibouti et prépare des programmes d'assistance en faveur de la Cisjordanie et Gaza, la Mauritanie, le Soudan, la Somalie et les Comores.

31. **Savoir et apprentissage.** Le Groupe de la Banque mondiale demeure la première source de connaissances sur le développement dans un large éventail de domaines. Il lui faut maintenant accroître sa capacité à partager ses connaissances dans le monde entier et renforcer les partenariats et les connaissances spécialisées dans les pays clients en devenant une organisation plus ouverte, travaillant en réseau. Des efforts ont été entrepris pour formuler des pratiques d'« excellence mondiale » qui peuvent exposer et diffuser les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'action publique émanant de l'intérieur et de l'extérieur du Groupe de la Banque. Pour renforcer la coopération Sud-Sud et Sud-Nord, plus de 70 partenariats existants sont examinés et un nouveau Mécanisme d'échange d'expériences Sud-Sud a été constitué. Pour la première fois, les donateurs « traditionnels » et « nouveaux » collaboreront dans le cadre de ce mécanisme par le biais d'un fonds fiduciaire pluri-donateurs. La Banque progresse également dans la mise en place d'une plateforme d'information ouverte qui fera d'elle la première institution de développement à mettre ses données fondamentales à la disposition du public. Renouveler le rôle de chef de file du Groupe de la Banque mondiale en tant que banque du savoir sur le développement à l'échelle mondiale demandera un effort de plusieurs années. La récente nomination d'un directeur de la stratégie d'acquisition et de partage des connaissances accélérera les progrès en ce sens. La contribution de la Banque au savoir et à l'apprentissage est liée aux compétences présentes au sein de l'organisation et à leur utilisation de manière efficace et en temps opportun.

V. Gouvernance du Groupe de la Banque mondiale et principaux partenariats

32. **Voix et participation des pays en développement et en transition.** Le communiqué du Comité du développement publié au printemps 2008 encourageait « la Banque à faire avancer les dossiers concernant tous les aspects de la voix et de la participation, en gardant à l'esprit le caractère distinct de la mission de développement de l'institution et l'importance du renforcement de la voix et de la participation pour tous les pays en développement ou en transition du Groupe de la Banque mondiale... » et attendait « des suggestions concrètes de la part des administrateurs de la Banque d'ici notre prochaine réunion, en vue de parvenir à un consensus sur une proposition d'ensemble avant les réunions de printemps de 2009. » Depuis lors, les actionnaires de la Banque participent à de nombreuses discussions sur les options de réforme en ce domaine, avec l'appui actif de la direction.

33. **Renforcement de la coopération entre la Banque et le FMI.** La coopération entre le Groupe de la Banque mondiale et le FMI continue d'être essentielle au bon fonctionnement des deux institutions. La situation économique et financière actuelle fait encore ressortir l'importance d'une étroite collaboration entre les deux organisations, qui leur permet de coopérer et de coordonner leur action tout en jouant chacune un rôle différent, mais important, dans le contexte de l'architecture économique mondiale. Le Plan d'action conjoint pour la collaboration entre la Banque et le FMI — lancé il y a un an — offre un cadre utile à l'intensification de la collaboration dans un contexte interconnecté de l'action publique. La mise en œuvre du Plan d'action conjoint a été entreprise, notamment dans le cadre de réunions régulières tenues par les équipes-pays de la Banque et du FMI pour examiner leurs programmes de travail et leurs priorités ainsi que par le biais d'espaces de travail communs créés sur l'intranet pour faciliter le partage d'information. Une évaluation détaillée de la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action conjoint sera préparée et soumise aux administrateurs des deux institutions en vue des Assemblées annuelles de l'année prochaine.